



Assemblée Générale 2025 / Procès-Verbal

Le 2 décembre 2025 à 21h20, s'est tenue l'Assemblée Générale Ordinaire de l'association Pazapa, au 25 rue Gabriel Tarde 24200 Sarlat-la-Canéda.

La séance est présidée par Camille DUPUY, président sortant.

Présent·e·s : 10 membres dont Laurent WATEL, enseignant de hip-hop, membre de droit ; Julie GRANIER-MARTIN, trésorière sortante ; Emmanuelle CERISUELO-CARDA, enseignante de classique et moderne, secrétaire sortante ; Camille DUPUY, président sortant.

Excusé·e·s / Représenté·e·s : 10 membres.

La liste des présents et représentés se trouve en annexe.

Le quorum (5% des 266 adhérents à jours de cotisation au 1^{er} décembre 2025, soit au moins 13 membres) est atteint.

1. Bilan moral

Pour l'année 2024/2025 : 300 adhérents dont

- 154 en moderne, classique, éveil et initiation
- 86 en breakin, lockin et danse debout
- 60 en salsa, bachata, rock et danses de salon

2. Bilan financier

Le bilan financier présente un résultat positif de 5 840 € (contre 7 172€ en 2024)

La trésorerie présente un solde de 14.473€ au 31/08/2025.

Le bilan, le compte de résultat et le budget sont en annexe.

Le montant des cotisations 2024/2025 restent inchangés.

Concernant les recettes, nous avons eu :

- 7 374 € de cotisations des adhérents
- 5 011 € de location salle (participation des professeurs au loyer)
- 10 634€ de vente de billets et de DVD du gala 2025

Nous avons également bénéficié d'une subvention de 900 € de la mairie de Sarlat lors de cet exercice, réparti en deux postes : 450€ pour le changement de l'enseigne, en subvention exceptionnelle ; et 450€ correspondant à une réduction de la location du centre culturel, qui a été affecté au recrutement obligatoire d'un agent SSIAP.

Concernant les dépenses, rien de bien nouveau à détailler, si ce n'est que depuis mars 2025, une femme de ménage passe 2 fois par semaine, pour soulager Emmanuelle qui le faisait le plus souvent et dont ce n'est pas le métier... Pour 2024/2025, cela correspond à 700€.

Dans le bilan ressortent toujours 2 514 € de créance d'une ancienne présidente, calculée à partir des règlements et retraits espèces non justifiés (voir procédure judiciaire en cours pour le montant de cette créance sur l'exercice et les montants des années précédentes).

Le budget de l'an prochain tient en compte du maintien du poste de femme de ménage (pour 1600€) et d'une augmentation du loyer dont le propriétaire nous a informé cet été (ce qui n'avait pas été le cas depuis plus de 10 ans) de 100€ par mois.

Au vu des finances plus que correctes de l'association, le bureau a pris la décision cette année de prendre à sa charge entièrement le loyer de mai, juin et septembre, en plus de celui de juillet et d'août. Actuellement, les professeurs ne participent, au prorata de leur occupation de la salle, qu'aux mois d'octobre à avril inclus.

3. Election du bureau

Les candidats sont les suivants :

- Président : Camille DUPUY
- Trésorière : Julie GRANIER-MARTIN
- Secrétaire : Emmanuelle CERISUELO-CARDA

Les candidats sont élus à l'unanimité.

4. Questions diverses

- Annonce des dates du gala 2026 : Samedi 13 et Dimanche 14 Juin 2026. Répétitions le mercredi et vendredi précédent.
- Comme pour les places du gala, les adhésions sont désormais payables via le site Hello Asso : un site gratuit pour nous qui facilite la gestion de ces paiements (évite le paiement par chèque très chronophage à traiter).
- Ces derniers mois, des travaux importants ont eu lieu dans la salle de danse :
 - Remplacement des chauffages par une pompe à chaleur + Installation d'une VMC dans le vestiaire (à la charge du propriétaire)
 - Remplacement du mécanisme de la porte d'entrée + remplacement des clés (à notre charge). Nous allons demander à la mairie une subvention exceptionnelle pour cette dépense.
- Suites judiciaires du préjudice financier subi par l'association causé par une ancienne présidente de l'association : nous avons une demande en cours pour récupérer la somme due via un organisme dédié. Si cette demande n'aboutit pas, un huissier de justice sera mandaté. Nous sommes en lien avec Maître d'ARCIS-FAYAT.

La séance est levée à 21h36.

Le Président, Camille DUPUY



Annexe 1 : Liste des présent·e·s et représenté·e·s

Liste des présent·e·s :

- Emmanuelle CERISUELO-CARDA
- Virginie CERISUELO
- Anaïs KRUPNIK
- Camille DUPUY
- Julie GRANIER-MARTIN
- Astrid PICOT
- Robin PUYBARAUD
- Olivier BLUNEAU
- Isadora MATZ
- Laurent WATEL

Liste des représenté·e·s :

Membre représenté	Responsable légal	Représentant
Eva BERNOUILLET BOURGEOIS		Camille DUPUY
Maëlle ROUVÈS		Camille DUPUY
Joëlle FAURE		Camille DUPUY
Philippe FAURE		Emmanuelle CERISUELO- CARDA
Emelyne DELPY		Emmanuelle CERISUELO- CARDA
Rachel CANTEGREL		Emmanuelle CERISUELO- CARDA
Lucile CHAMINADE		Virginie CERISUELO
Justine MALROUX		Virginie CERISUELO
Mathilde BROC		Virginie CERISUELO
Morgane GRANIER-MARTIN	Julie GRANIER-MARTIN	Julie GRANIER-MARTIN

ASSOCIATION PAZAPA

BILAN SIMPLIFIE AU 31/08/2025

ACTIF	
	31/08/2025
Banque	14 473 €
Caisse espèces	106 €
Créance	2 514 €
TOTAL DE L'ACTIF	17 093 €

PASSIF	
	31/08/2025
Report à nouveau au 01/09/2024	11 253 €
Résultat de l'année	5 840 €
TOTAL DU PASSIF	17 093 €

COMPTE DE RESULTAT AU 31/08/2025

CHARGES	
	31/08/2025
Locations immobilières	7 080 €
Locations salles	2 280 €
Electricité	2 752 €
Eau	110 €
Fournitures d'entretien et de petits équipements	33 €
Fournitures administratives	
Primes d'assurances multirisques	844 €
Entretien et réparations	60 €
Entretien immobilier (ménage)	700 €
Annonces et insertions	
Hébergement et nom de domaine site internet	157 €
Services bancaires et assimilés	162 €
Divers (frais gala : costumes, repas techniciens...)	2 446 €
Droits d'auteurs et de reproduction (SACEM)	1 467 €
TOTAL DES CHARGES	18 092 €

PRODUITS	
	31/08/2025
Cotisations des adhérents	7 374 €
Locations salle	5 011 €
Billetterie gala et dvd	10 634 €
Subventions d'exploitation	900 €
Produits annexes (Chèques cinéma)	
Intérêts	13 €
TOTAL DES PRODUITS	23 931 €

Résultat de l'exercice 2024/2025	5 840 €
----------------------------------	---------